



PROCES VERBAL

Assemblée générale de rentrée

Commission Volley-Ball

Saison 2022 - 2023

21 septembre 2022

Présents :

2 Rives (M. Rozier), Les Essarts (M. Naye), Fontenay (M. Simon, M. Le Huu-Nho), Trappes (M. Tout), Le Mesnil (M. Cossard), Montigny (M. Etienne), Chatou (M. Coulomb), Le Perray (M. Lansonneur), ESA Mureaux (M. Raboul), Feucherolles (M. Moreau), Maisons-Laffitte (M. Dannepond), Marly (M. Moreau), Méry (M. Mandet), Rambouillet (Mme Bouteiller, Mme Beauregard, M. Landon,), Saint-Cyr (M. Serre), Houilles (Mme Brugnon), Viroflay (M. Vergely), Carrières (M. Garcia, M. Maitre), Chevreuse (M. Hoornaert), Vernouillet (Mme Butin), Versailles (M. Moreau), Bois d'Arcy (M. Waeyten), Meulan (M. Vidal)

Comité FSGT 78 :

René Puglisi (Président), Sylvie Gallet (Permanente)

Excusés: Beynes

Absents : Cellois-Chesnay, Maurepas, Ponchartrain

Patrick Simon, président, ouvre la séance à 19h45 et remercie les participants.

1. Etat des lieux des clubs
2. Engagements des équipes - Composition des Poules
4. Calendriers - Organisation des compétitions
5. Licences dématérialisées
5. Finalisation du Règlement Général
5. Questions diverses

I. ETAT DES LIEUX DES CLUBS

La FSGT nous a fait parvenir le tableau de bord de l'activité volley-ball de la saison dernière. Le Comité 78 se classe quatrième au niveau national avec 1002 licenciés et une hausse de licences de 14%. Rambouillet est le 8^{ème} club de France avec 119 licenciés.

- **Les clubs de Bois d'Arcy et Le Mesnil Saint-Denis se réaffilient**
- **Bienvenue au nouveau club de Chevreuse**

II. ENGAGEMENTS DES EQUIPES – COMPOSITION DES POULES

- **60 équipes masculines** séniors ont été engagées
- **20 équipes féminines** séniors ont été engagées

Au vu de leurs effectifs, quelques équipes ont émis le souhait de changer de poule (rétrogradation ou montée) ou d'intégrer directement des poules pour les nouvelles équipes. La Commission a, dans la mesure du possible, répondu aux souhaits. Un afflux de 11 nouvelles équipes masculines en poule 5 a nécessité de faire monter des équipes en poule 4 afin de rééquilibrer les deux poules

1. CHAMPIONNAT FÉMININ

- **Poule 1:** composée de 10 équipes.
 - Carrières ne se réengage pas.
 - Chevreuse et Houilles 2 intègrent la poule selon leur niveau de jeu.
 - Fontenay est repêchée pour équilibrer les poules féminines.
- **Poule 2:** composée de 10 équipes.
 - Deux nouvelles équipes : Méry 4 et Vernouillet 2

2. CHAMPIONNAT MASCULIN

- **Poule 1:** La poule est composée de 10 équipes.
- **Poule 2 :** La poule est composée de 10 équipes
 - Houilles 1 ne se réengage pas.
 - Le Perray 2 intègre la poule selon son niveau de jeu.
- **Poule 3 :** La poule est composée de 10 équipes.
 - Meulan 2 et Beynes demandent la rétrogradation en poule 4.
 - Bois d'Arcy (nouvelle équipe), Le Perray 3 et Chatou 3 intègrent la poule selon leur niveau de jeu.
- **Poule 4 :** La poule 4 est composée de 14 équipes.
 - Houilles 4 et Meulan 3 demandent la rétrogradation en poule 5.
 - Chatou 4 et Saint-Cyr 3 (nouvelle équipe) intègrent la poule selon leur niveau de jeu.
 - Maurepas 1 et Marly 2 intègrent la poule selon leurs meilleurs classements en poule 5
- **Poule 5 :** La poule est composée de 16 équipes.
 - Carrières 3 ne se réengage pas.
 - 9 nouvelles équipes : Le Mesnil, Pontchartrain 2, Le Perray 5, Marly 3, Marly 4, Maisons-Laffitte 3, Maisons-Laffitte 4, Trappes 2 et Rambouillet 5

III. ORGANISATION DES COMPETITIONS

L'organisation des compétitions sera précisée dans le Règlement Annuel disponible sur le site de la Commission.

A noter que, du fait de la réintroduction de semaines réservées à la Coupe, la fin de saison sera chargée, principalement le mois de mai.

1. CHAMPIONNATS SENIORS

Les compétitions reprennent dès le lundi 26 septembre pour se terminer le 16 juin. A noter que le 4^{ème} tour de coupe (entre le 9 et le 19 mai) se déroulera en même temps qu'une journée de championnat. Seules les équipes concernées par la coupe devront s'organiser pour caler leurs deux rencontres.

Afin de faciliter le lancement des compétitions, le report des rencontres de la première journée sur la deuxième journée est accepté sans nécessité d'en faire la demande à la Commission. Les deux premières rencontres devront être jouées avant les vacances de la Toussaint.

Poule F1 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour (4 matchs en 5 journées).
- Les deux derniers descendent en poule 2.

Poule F2 : 10 équipes

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 1.

Poule M1 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour (4 matchs en 5 journées).
- Les deux derniers descendent en poule 2.

Poule M2 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 1, les deux derniers descendent en poule 3.

Poule M3 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)

- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 2, les deux derniers descendent en poule 4.

Poule M4 : 14 équipes.

- Une phase unique : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (13 matchs)
- Les deux premiers montent en poule 3, les trois derniers descendent en poule 5.

Poule M5 : 16 équipes.

- 1^{ère} phase : 2 poules de 8. Toutes les équipes de chaque poule se rencontrent en match simple (7 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 8 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match simple (7 matchs), les matchs joués entre équipes de même poule en phase 1 ne sont pas comptabilisés.
- Les trois premiers montent en poule 4.

2. CHALLENGE LOISIR

Date limite des engagements : samedi 15 octobre.

3. CHAMPIONNATS JEUNES

Date limite des engagements : samedi 15 octobre. Merci aux clubs concernés de faire des propositions de gymnases.

☐ Catégories et surclassement

COMMISSION VOLLEY - FSGT 78				
SAISON 2022 - 2023				
CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS				
CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	CADET	ESPOIR	SENIOR
SENIOR	2002 et avant			
ESPOIR	2003			autorisé
	2004			autorisé
	2005			autorisé
CADET	2006		autorisé	surclassement
	2007		surclassement	surclassement
	2008		interdit	interdit
MINIME	2009	autorisé	interdit	interdit
	2010	surclassement	interdit	interdit
	2011, 2012, 2013*	interdit	interdit	interdit
* Nés en 2012 et 2013: surclassement nécessaire pour jouer en catégorie minime				
Les doubles et triples surclassements ne sont pas autorisés par la Commission Volley FSGT 78				
Les jeunes nés en 2014 et après ne sont pas autorisés à participer aux compétitions,				

□ Calendrier :

Les championnats espoirs et cadets ont été découplés ainsi :

ESPOIRS :	CADETS
19 novembre	26 novembre
3 décembre	10 décembre
7 janvier	14 janvier
21 janvier	28 janvier
25 février	4 mars
18 mars	25 mars

L'organisation de 3 ou 4 plateaux minimes est confiée aux clubs. Ces plateaux auront lieu en même temps que les journées de championnat espoir.

La Commission souhaite relancer une journée réservée aux demoiselles. Elle aura lieu le 11 mars. Une autre journée est envisagée le 13 mai ou le 3 juin.

4. COUPE DES YVELINES SENIORS

Date limite des engagements : samedi 26 novembre

Afin de ne pas surcharger le calendrier des championnats, un tour de coupe a été supprimé. En contrepartie, 3 semaines seront réservées aux 3 premiers tours.

Les équipes de la poule 1 seront désignées comme têtes de série.

Si une équipe évoluant en poule 1 ne correspondant pas à celle du championnat, merci de le préciser lors de l'engagement.

5. COUPE DES YVELINES JEUNES

Les coupes des Yvelines espoirs et cadets se dérouleront le samedi 22 avril.

Les engagements seront lancés dans la deuxième quinzaine de mars.

IV. DEMATERIALIZATION DES LICENCES

Comme toutes les fédérations, la FSGT est tenue de dématérialiser ses licences.

Le Comité FSGT 78, vu les délais trop courts et la charge de travail supplémentaire laisse le choix aux Commissions de décider de la date de la mise en œuvre. La Commission Volley a fait le constat qu'il était trop tard pour imposer cette dématérialisation dès le début.

La mise en œuvre est relativement simple pour les clubs et leur fera gagner beaucoup de temps à l'avenir mais le démarrage va être laborieux et il n'est pas raisonnable de débiter une saison avec des licences non validées à cause de la dématérialisation.

En effet, cette dématérialisation impose 3 actions supplémentaires par rapport au système des cartons :

- Dépôt d'une photo du licencié sur le site des licences.
- Mention de la date du certificat médical (ou de l'attestation santé) sur le site des licences
- Contrôle par le Comité de la photo de chaque licencié à l'aide d'une pièce d'identité. Ce point est le plus délicat à gérer car :
 - o Il est nécessaire que chaque club récupère un scan ou une photo de toutes les pièces d'identité et les fasse parvenir au Comité (qui les détruira dès le contrôle effectué).
 - o Cette vérification ne se fait que la première saison mais impose des délais de traitement supplémentaires pour le Comité.
 - o Les photos doivent être validées avant la validation des licences.

Il n'est donc pas possible pour les clubs et le Comité de récolter et contrôler les photos avant le début des championnats seniors. La Commission préconise donc de débiter la saison avec les licences cartons, quitte à « basculer » en licences dématérialisées lorsque les procédures décrites précédemment auront pu être effectuées. Il n'y a donc pas d'obligation à basculer cette saison en licences dématérialisées mais la Commission encourage les clubs à le faire durant la saison afin de s'habituer aux procédures et, pourquoi pas, pour les licences jeunes et loisir.

Un document récapitulatif de la procédure sera disponible sur le site de la Commission.

La question du respect de la RGPD se pose quant à la collecte et le traitement des pièces d'identité des licenciés. La Commission attend des éclaircissements de la part de la FSGT.

Ce principe de licences dématérialisées aura probablement un impact sur le contrôle des licences. La Commission fera évoluer son Règlement Général en conséquence à l'AG de juin à la suite des expérimentations de cette saison.

V. FINALISATION DU REGLEMENT GENERAL

Pour rappel, le Règlement Général a dû être mis à jour pour tenir compte, entre autres, des instances et procédures disciplinaires à mettre en œuvre. Une partie de ce travail a été présentée à l'AG de clôture de la saison dernière, voici les dernières modifications qui n'ont pas pu y être traitées par faute de temps :

- La Commission d'appel appartenant à la Commission telle qu'envisagée en juin n'est pas maintenue. La Commission sportive sera une instance disciplinaire à deux niveaux et les appels seront transférés vers les instances disciplinaires départementales ou régionales.
- Les visio-conférences ne sont possibles que si les réunions en présentiel sont interdites ou impossibles.
- Le choix d'utiliser ou non des temps-morts techniques est laissé aux adversaires d'une rencontre.
- Les équipes ne se réinscrivant pas pourront être remplacées selon des critères simplifiés et ordonnés.
- La procédure des matchs non joués est précisée.
- Les procédures de réclamation sont détaillées.

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. Epreuves Fédérales

Dates fédérales pour les différents championnats de France :

CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 6X6 :

1^{er} tour : samedi 21 janvier 2023

2^{ème} tour : samedi 18 mars 2023

Phases finales : à déterminer

CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 4X4 :

Dates et lieu non communiqués

CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT BEACH VOLLEY 3X3 :

Dates et lieu non communiqués

2. René Puglisi, président du Comité, propose à la Commission un avant-projet de rencontres de sélections inter-départementales. A étudier.

Le président clôt la séance à 21h14